



Dépot de Bilan de l'entreprise ou je travail

Par **PloZ**, le **21/10/2011** à **14:59**

Bonjour,

Étant en CDD depuis le 7 Octobre 2011 (prévu jusqu'au 6 Octobre 2012)
le directeur l'entreprise ou je travail nous a annoncé ce matin qu'il déposé le bilan

donc ma question est:

Est-ce que je vais percevoir une prime de licenciement?
Percevoir les 11 Mois de salaire restant ???

Merci de vos réponses
Cordialement

Par **P.M.**, le **21/10/2011** à **15:09**

Bonjour,

Il n'y a pas d'indemnité de licenciement pour un CDD, lequel n'existe que pour un CDI...
En revanche, vous avez normalement droit aux salaires jusqu'au terme du CDD...